

## **Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive**

Le samedi 17 février 2018, à Dampierre-en-Yvelines, les fondateurs de l'association **Paradeisos – Jardins européens** se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

### Etaient présentes les personnes suivantes :

BAUD Antoine, résidant au 2 rue de la Sourderie, à Montigny-le-Bretonneux  
BUGEAT Laurent, résidant au 41 rue de la Porte de Paris, à Chevreuse  
BUGEAT Mathilde, résidant au 41 rue de la Porte de Paris, à Chevreuse  
CHARLEMAINE Florian, résidant au 55 rue Igor Stravinski, à Guyancourt  
CHEVALLIER Catherine, résidant au 9 rue Raimu à Bois d'Arcy  
CROCHART Marion, résidant au 2 rue de Coulanges, à Elancourt  
DELORME Annick, résidant au 40 rue du Four à Chaux, à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien  
FELAND Janine, résidant au 29 rue de Maincourt, à Dampierre-en-Yvelines  
FRICHE Caroline, résidant au 8 résidence Lenôtre, 34 rue Lenôtre, à Rambouillet  
GOTLIB Monika, résidant au 08 rue de la Petite Forêt, à La Celle-les-Bordes  
HILAIRE Sylvain, résidant au 40 rue du Four à Chaux, à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien  
KOENEN Irina, résidant au 67 avenue du Vercors, à Maurepas  
LAMRI Anissa, résidant au 45-47 rue Jean Jaurès, à Trappes  
LEFEVRE Mélodie, résidant au 8 rue de la bergerie, à Voisins-le-Bretonneux  
MARCHAL Catherine, résidant au 41 rue de la Porte de Paris, à Chevreuse  
MOVAHEDKHAH Madhi, résidant au 9 rue Raimu, à Bois d'Arcy

### Etaient représentées les personnes suivantes :

ALIGNY Marie-Claire (d'), résidant au 76 rue des Gravilliers, à Paris  
DE SMET Michaël, résidant au 8 rue de Pontoise, à Méry-sur-Oise  
MARTELLA Marco, résidant aux Gachaux – les pommes sauvages, à Vergelot

M. Sylvain HILAIRE est nommé président de séance ;  
Mme Anissa LAMRI est nommé secrétaire de séance.

**Le président de séance rappelle l'ordre de jour.**

### **Présentation et discussions autour du projet d'association**

Le président de séance rappelle le projet et les objectifs de l'association, qui consiste à développer des projets de jardins participatifs d'un type particulier, comme espaces citoyens de mise valeur de l'identité et de l'histoire commune européenne à travers le prisme des jardins et des paysages. Une démarche qui vise de manière plus générale à valoriser la richesse des paysages culturels européens, en tant que composante essentielle de l'identité culturelle européenne, et donc comme moteur de citoyenneté.

Une telle orientation pourra se formaliser au travers d'un dispositif original qui repose sur la création collective et partagée de « jardins patrimoniaux », conçus comme espaces dynamiques de médiation et d'interprétation du patrimoine européen, ouverts et accessibles à tous. Ces jardins, en tant qu'espaces médiateurs des consciences patrimoniales européennes, sont le fruit d'un processus participatif, où la création d'espaces jardinés se trouve partagée de la manière la plus ouverte et intégrée possible.

Cette démarche repose sur une méthodologie de projet très précise, qui composera le cœur du savoir-faire de l'association, afin d'impulser et de coordonner l'interaction d'une grande diversité d'acteurs et de publics impliqués (dont publics handicapés ou empêchés), autour d'approches intersectorielles (au croisement des secteurs culturel, éducatif, social, environnemental, médical...) et interdisciplinaires (avec le recours à des expertises combinées en histoire, géographie, archéologie, architecture, paysagisme, anthropologie, ethnobotanique, sciences environnementales, ergo/socio/horti/thérapies...).

Pour répondre à la question d'un des membres sur le contexte déclencheur de cette initiative associative, est expliqué le cadre immédiat dans lequel se positionnera la structure, afin de répondre à l'appel à projet du Parc Natural Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse, pour valoriser les richesses culturelles de son territoire, en particulier pour la Maison-Musée Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de la communauté européenne.

L'objectif opérationnel principal de l'association pour l'année 2018 sera donc de proposer la réalisation d'un « jardin participatif européen » dans le parc de la Maison Jean Monnet.

De manière plus générale, est évoqué le caractère innovant du projet associatif, reposant sur une offre interculturelle et intersectorielle totalement neuve, avec de fortes potentialités et niveaux de complexité. Une structure dont l'existence et les développements ultérieurs présentent un intérêt indéniable pour la collectivité, cela d'abord à l'échelle locale et régionale, mais qui pourra par la suite probablement se déployer à d'autres échelles dans une logique de réseau.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux votes les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

### **Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts**

Les corrections apportées sur les statuts sont au nombre de trois :  
page 2, Titre II, article 11 § Pouvoirs : « ses » modifie « ces » assemblées ; idem § Durée du mandat : « dont 1/3 des membres est renouvelé tous les ans » est supprimé ; page 5, titre IV, article 16, 4<sup>e</sup> ligne : « et intérêts bancaires associés » et ajouté à « Du revenu de ses biens ».

L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts avec ces modifications.

### **Désignation des membres du Conseil d'Administration**

Un tour de table est effectué pour que chaque personne présente puisse se présenter (ainsi que ses motivations) et émettre le souhait de sa candidature au Conseil d'Administration de l'association. Sept personnes et trois représentées se sont proposées pour en faire partie, soit dix membres au total.

L'Assemblée désigne Mme et M. :  
Marie-Claire d'Aligny,  
Florian Charlemaine,  
Marion Crochart,  
Annick Delorme,

Michaël De Smet,  
Caroline Friche,  
Sylvain Hilaire,  
Irina Koenen,  
Anissa Lamri,  
Marco Martella,

En qualité de membres du Conseil d'Administration, ces dix personnes sont donc élues à l'unanimité.

### **Désignation des membres du bureau**

Est ensuite ouvert au vote la qualité de membres du bureau :

Sylvain Hilaire se présente au poste de président et est élu à l'unanimité ;  
Annick Delorme se présente au poste de trésorière et est élue à l'unanimité ;  
Anissa Lamri se présente au poste de secrétaire générale et est élue à l'unanimité ;

Michaël De Smet se propose pour être trésorier adjoint et est élu à l'unanimité ;  
Marion Crochart se propose pour être secrétaire générale adjointe et est élue à l'unanimité.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Détermination du montant initial des cotisations**

Après divers échanges entre les membres présents pour décider du niveau d'accès et d'ouverture de l'association pour le plus grand nombre, l'assemblée fixe la cotisation annuelle pour les adhérents à 10 euros par an et à 5 euros par an pour les étudiants, enfants (en famille), et demandeurs d'emploi.

Au vote, le tarif réduit est adopté à l'unanimité,  
Concernant le montant de l'adhésion à 10 euros, cinq membres sont contre ; avec zéro abstention, le montant de 10 euros est donc adopté à la majorité.

### **Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration**

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir au président et à la trésorière élus ce jour aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel).  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Autres sujets divers :**

- Site internet de l'association : Florian Charlemaïne présente une première ébauche de site Internet pour l'association
- Logo : une ébauche de logo est proposée par Sylvain Hilaire. Mathilde Bugeat s'est ensuite proposée d'affiner le projet à partir de cette base.
- Premier projet associatif : candidature appel à projet du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse : projet « Jardin européen Jean Monnet

Avant de terminer la séance, une équipe-projet « Jardin Jean Monnet » se constitue. Elle rassemble : Marion Crochart, Catherine Chevallier, Irina Koenen, Florian Charlemaïne, et autres membres associés

Une équipe pour le volet communication est également constituée avec : Florian Charlemaïne, Caroline Friche, Mélodie Lefevre, Antoine Baud, et autres membres associés

Un travail particulier autour du volet informatique et du site internet de l'association sera également effectué en lien avec Florian Charlemaïne.

La séance est levée à 20h40.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

A Dampierre-en-Yvelines, le 17 février 2018.

Signatures

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hilaire', with a large, sweeping flourish extending to the left.

**Président**  
Sylvain Hilaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lamri', with a large, stylized flourish extending to the left.

**Secrétaire**  
Anissa Lamri